**Chapitre 1**

**Les relations de l'entreprise avec les principaux agents économiques**

**1.Les agents économiques et leur rôle**

A) Définition agent économique :

Un agent économique est une personne physique ou morale qui prend des décisions économiques  qui dispose d’une autonomie de décision dans l’exercice de sa fonction principale.

Face à la multitude d’agents économiques , la comptabilité nationale les classe en grandes catégories qui regroupent des agents ayant un comportement économique similaire , caractérisé par une fonction économique principale .

B) Qui sont ils ?

Il existe 6 catégories d’agents économiques :

* les ménages constitués d’un individu ou un groupe d’individus vivant habituellement dans un

même logement (qu’il y ait entre eux un lien de parenté ou non*). Exemples : des étudiants en*

*colocation, un célibataire, un couple avec trois enfants… ;*

* les entreprises qui assurent la production de biens et services pour les vendre sur un marché

afin de réaliser un profit. *Exemples : Renault, Kiabi, L’Oréal… ;*

* les banques qui assurent le financement de l’économie .

bancaires. Exemples : *Société Générale, Crédit Agricole, Banque Populaire… ;*

* les administrations publiques qui répondent aux besoins d’intérêt général de la population (ordre public, service public…)

On distingue trois types d’administrations publiques :

–- les administrations publiques centrales : il s’agit de l’État et des organismes divers d’administration

centrale (ODAC) financés principalement soit par des subventions de l’État,

soit par affectation de recettes votée en loi de finances,

–– les administrations publiques locales : l’ensemble des collectivités territoriales (régions,

départements, communes et groupement de communes) mais aussi les organismes

divers d’administration locale (centres communaux d’action sociale, caisses des écoles,

services départementaux d’incendie et de secours, collèges, lycées, syndicats de collectivités,

chambres consulaires…),

–– les administrations de sécurité sociale, qui regroupent les ODASS (principalement les

hôpitaux) et l’ensemble des régimes d’assurance sociale.

* les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) : associations, syndicats
* le reste du monde : acteurs étrangers qui effectuent des échanges avec les acteurs économiques nationaux

**C) Les fonctions économiques principales des agents**

Chaque catégorie d’agents économiques se caractérise par sa fonction économique principale

:

* les ménages ont pour fonction économique principale la **consommation de biens et de services.** La consommation des ménages désigne l’opération économique qui leur permet de satisfaire directement leurs besoins par l’achat de biens et services.

(Ils fournissent également leur force de travail , ils produisent pour les entreprises individuelles ils peuvent ainsi épargner, ou investir) ;

* les entreprises ont pour fonction économique principale la **production marchande de biens**

**et de services**. La production marchande est destinée à être vendue sur un marché contre un prix.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories en fonction de leur taille (microentreprise/PME/ETI/GE) ou encore de leur activité (secteur primaire/secteur secondaire/

secteur tertiaire) ;

Le secteur primaire regroupe l’ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements. Toutefois, selon le point de vue, les industries extractives peuvent aussi être classées dans le secteur secondaire.

Le secteur secondaire regroupe l’ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction).

Le secteur tertiaire se définit par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

* les banques assurent principalement le **financement de l’économie** par la collecte et le prêt

de fonds (crédit). En effet, elles reçoivent des dépôts des agents économiques et accordent

des prêts à ces derniers. Elles ont aussi un rôle d’intermédiaire entre les agents à besoin de

financement et les agents à capacité de financement ; donc elles produisent des produits et services financiers et d'assurance.

* les administrations publiques (État, Sécurité sociale, collectivités locales) ont pour fonction

la **production de services non marchands** destinés à la collectivité. La production non marchande est proposée gratuitement ou à un prix inférieur à son coût de production (crèches, éclairage public…). La production non marchande effectuée par les administrations publiques est définie précisément comme la production fournie à d'autres agents soit gratuitement soit à des prix économiquement non significatifs inférieurs à 50% du coût de production

**D) les revenus des agents économiques**

* les ménages : salaires, aides d l'Etat (revenus de transfert)
* les banques : les intérêts des crédits , les fonds collectés (le chiffre d'affaires)
* les entreprises : vente de la production ( recettes , le chiffre d'affaires)
* les administrations publiques : prélèvements obligatoires ,(taxes , impôts, cotisations sociales…)

**2.Les échanges entre l’entreprise et les autres agents économiques**

**A) La nécessité des échanges entre l’entreprise et les autres agents économiques**

L’échange est nécessaire à la satisfaction des divers besoins des agents économiques.

En effet, les individus ne peuvent produire eux-mêmes tous les biens et services dont ils ont besoin.

Ainsi, ils se spécialisent dans une activité et, grâce aux revenus perçus, peuvent échanger,

c’est-à-dire acheter les biens et services dont ils ont besoin.

Les agents économiques réalisent un certain nombre d'opérations qui peuvent être regroupées ainsi :

* les opérations sur biens et services qui retracent la provenance des produits transitant sur le marché (la production) et leur utilisation (consommation et investissement).
* Les opérations financières qui désignent les opérations par lesquelles les acteurs économiques se procurent des moyens de financement ou mettent à disposition leurs moyens de financement par l'intermédiaire des banques.

**B) La représentation des échanges entre l’entreprise et les autres agents économiques**

Les agents économiques réalisent ainsi des échanges qui peuvent être représentés de façon

schématique et simplifiée sous forme de circuit économique. Il représente les relations essentielles

entre les agents économiques et donne une idée des flux qui circulent entre ces agents.

Cela permet d’envisager les impacts de décisions qui peuvent avoir une influence sur les

échanges entre les acteurs économiques. *Par exemple, une baisse des impôts pour les*

*ménages va avoir un impact sur la consommation puis la production des entreprises*.

Le circuit économique permet donc de comprendre les interdépendances entre les agents économiques.

Les opérations effectuées par ces derniers sont de différentes natures :

* les opérations sur biens et services **(flux réels),** qui portent sur des produits transitant sur

le marché et leur utilisation (consommation, investissement) ;

* les opérations financières **(flux monétaires)**, qui désignent les mouvements de capitaux. Elles sont souvent la contrepartie des opérations de biens et de services. *Par exemple, en échange*

*de la force de travail d’un ménage (service représenté par un flux réel), l’entreprise va verser*

*en contrepartie un salaire au ménage (paiement du salaire représenté par un flux monétaire).*

Enfin, un circuit économique met en évidence trois étapes : la production, la répartition et la

dépense.

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, reçu

Description générée automatiquement